

DAES I Volée 2021-2023	MASTER OF ARTS EN ENSEIGNEMENT POUR LE DEGRE SECONDAIRE I	PROGRAMME D'ETUDES APPROFONDIES : « Préparation à l'enseignement secondaire I »
---------------------------	--	--

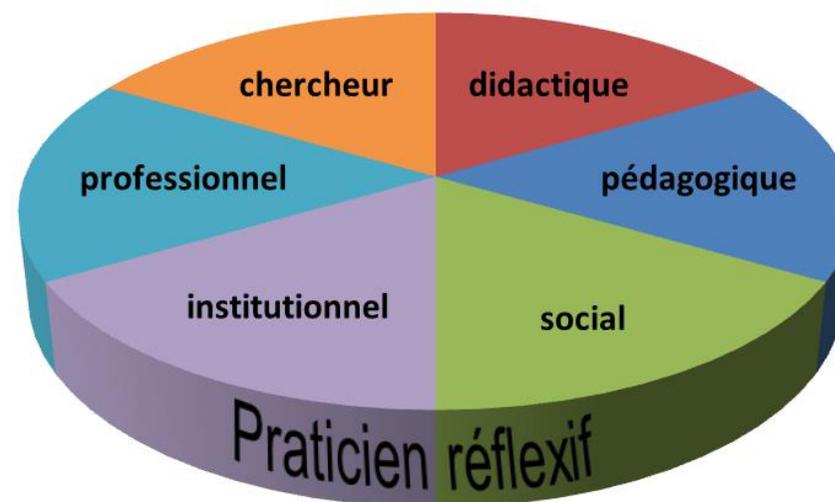
Présentation générale

Le cursus permet aux candidats¹ de construire les compétences professionnelles requises pour la formation et l'éducation des élèves des trois dernières années de la scolarité obligatoire. Il est organisé de manière à articuler systématiquement une mise en situation avec les savoirs issus des sciences de l'éducation et des didactiques. Cette construction procède à la fois d'une démarche d'acquisition (savoirs, savoir-faire et savoir-être), d'une confrontation à une pluralité de situations d'enseignement ainsi que d'un travail de réflexion et d'analyse. Elle prend appui sur une approche compréhensive, interprétative et heuristique ; elle est centrée sur l'analyse, l'innovation et la recherche. Le candidat est ainsi progressivement amené à mobiliser des ressources pour répondre de façon adéquate et en temps réel à des situations éducatives complexes.

Ce programme considère la formation initiale comme une étape importante d'un développement professionnel global, les compétences initialement visées devant permettre aux personnes de poursuivre leur développement professionnel au travers de leur formation continue.

Domaines du référentiel de compétences DAES I

(voir détails pp. 13-16)



¹ La forme grammaticale masculine désigne aussi bien les femmes que les hommes

Tableau synoptique du Master DAES I

1 case
=
1 crédit ECTS

Stage

		Module 1 : 18 crédits ECTS	Module 2 : 15 crédits ECTS	Module 3 : 15 crédits ECTS	Module 4 : 12 crédits ECTS	Examen de master : 30 crédits ECTS		
		Connaissances didactiques disciplinaires et interdisciplinaires	Connaissances socio-culturelles, socio-affectives et pédagogiques	Identité et savoir-faire professionnels	Démarche scientifique et attitude de recherche	Mémoire de master en lien avec les stages		
Semestre 1	L24.00000 Didactiques spécifiques	L24.00026 Didactique générale - Master	L24.00362 Gestion de classe	L24.00051 ACT et approche réflexive du métier	L24.00055 Initiation à la recherche en éducation	L24.00058 Colloque de recherche 1		
		L24.00418 Stage en responsabilité partagée	L24.00046 Stage en situations scolaires particulières et/ou difficiles	L24.00048 Stage en activités scolaires hors cours		L24.00059 Séminaire accompagnement mémoire		
Semestre 2	L24.00000 Didactiques spécifiques	L24.00060 Expertise et évaluation pédagogique	L23.00075 Psycho-pédagogie de l'adolescence	L24.00362 Gestion de classe	L24.00050 Analyse de pratiques I	L24.00055 Initiation à la recherche en éducation		
		L24.00418 Stage en responsabilité partagée		L24.00403 Stage en activités scolaires hors cours	L24.00405 Stage en situations scolaires particulières et/ou difficiles			
				L24.00131 Stage en responsabilité partagée	L24.00105 Epistémologie des savoirs scolaires			
Semestre 3	L24.00667 Scénario numérique didactique	L23.00299 Intégration scolaire et sociale	L24.00488 Diagnostic et conseil pédagogiques	L24.00107 Analyse de pratiques II	L24.00106 Méthodes d'analyse de données	L24.00117 Colloque de recherche 2		
	L24.00103 Stage en responsabilité et/ou en emploi		L24.00489 Difficultés d'apprentissage	L24.00134 Stage en responsabilité et/ou en emploi, avec portfolio				

Organisation

Le programme d'études approfondies « Préparation à l'enseignement du secondaire I » comporte 60 crédits ECTS structurés en 4 modules ainsi que l'élaboration et la soutenance d'un mémoire de master d'une charge de travail de 30 crédits ECTS. Ces 90 crédits ECTS se répartissent sur 3 semestres de 30 crédits ECTS chacun.

La formation alterne des périodes de regroupement à l'Université de Fribourg avec des périodes de formation en situation réelle dans les écoles du CO. Cette alternance ne doit pas se vivre comme un temps réservé à la pratique et un temps réservé à la théorie. Si le travail dans les écoles du CO permet une approche pragmatique entre théories et pratiques par l'expérimentation et l'analyse dans des conditions proches de la réalité du métier d'enseignant, le travail à l'Université se définit quant à lui par un autre rapport entre théories et pratiques dans la mesure où, dégagé des contraintes de l'action immédiate, il permet l'analyse et la centration sur certaines composantes de la réalité éducative.

Evaluation

En fonction de la nature de l'UE, l'évaluation peut prendre plusieurs formes : contrôle continu en cours d'enseignement ; épreuve orale et/ou écrite au terme d'une période d'enseignement ; travail personnel écrit (suivi éventuellement d'une présentation orale) ; travail de groupe ; présentation et ou soutenance d'un dossier écrit. Une même unité d'enseignement peut être évaluée selon une ou plusieurs formes. La forme de l'évaluation est communiquée aux étudiants au début de l'unité d'enseignement/de formation par le ou la responsable de l'unité, ainsi que l'exigence du présentiel de 80% au moins pour pouvoir se présenter à une évaluation.

Les trois domaines de formation sont : les sciences de l'éducation, les didactiques (générale et spécifiques), la pratique et l'analyse de l'enseignement. Une place importante est consacrée à la recherche en tant que démarche de formation. Le rapport à la recherche est triple. La familiarisation avec les grandes logiques et les principales démarches qui sous-tendent l'activité de recherche permet d'abord d'accorder un soutien indispensable à la réalisation d'un mémoire de master et éventuellement la poursuite des études vers un doctorat, ensuite de développer une position critique vis-à-vis des modes de production des connaissances élaborées par d'autres et enfin de développer une attitude « de recherche » dans la pratique d'enseignement.

Un module coordonne plusieurs unités d'enseignement/de formation (UE) regroupées en fonction de leur proximité ou complémentarité thématique. Il est basé sur des objectifs de formation décrivant des connaissances et des compétences poursuivies conjointement par l'ensemble des enseignements du module. Chaque module se déroule longitudinalement sur l'ensemble des trois semestres. Un présentiel d'au moins 80% est exigé pour pouvoir se présenter aux validations de chacune des unités de formation.

Conformément au Règlement de Master de la Faculté des Lettres (art. 20, al. 3), une épreuve ou un travail écrit non réussi peut être répété deux fois. Toutefois, dans le domaine de la pratique d'enseignement, un stage non réussi ne peut être répété qu'une fois. Un stage interrompu en cours de semestre, suite à un rapport insuffisant, est considéré comme un échec.

Module 1 : Connaissances didactiques disciplinaires et interdisciplinaires (18 ECTS)

Le module « connaissances didactiques disciplinaires et interdisciplinaires » est orienté sur l'organisation des apprentissages et des enseignements différenciés. Ce module vise à donner une vue d'ensemble des outils conceptuels les plus importants générés par les champs des sciences de l'éducation ainsi que des procédés, méthodes et techniques assurant l'optimisation des conditions de transformation des rapports qu'un apprenant entretient avec le savoir. L'étudiant-enseignant est ainsi amené à développer et à exploiter de façon critique des ressources mobilisables en situation réelle et constitutives d'une expertise professionnelle. Les aspects suivants sont traités dans ce module :

- concevoir des situations d'enseignement / apprentissage
définir les objectifs et organiser la progression
définir les activités et identifier les difficultés
- mettre en œuvre des situations d'enseignement / apprentissage
organiser l'espace et le temps scolaire, utiliser les supports et moyens
adapter l'intervention en fonction des réactions
- analyser des situations d'enseignement / apprentissage
mettre en relation les résultats obtenus avec les caractéristiques du projet et les événements observés
apprécier l'efficacité de son action pour la conception de séquences ultérieures

Module 2 : Connaissances socio-culturelles, socio-affectives et pédagogiques (15 ECTS)

Le module « connaissances socio-culturelles, socio-affectives et pédagogiques » est centré sur la formation de la personne en relation dans les différents contextes sociaux (apprenants, collègues, société) où s'inscrit toute action d'apprentissage et d'enseignement. Ce module traite de certains apports des sciences humaines et des enjeux sociétaux des pratiques scolaires pertinents à la compréhension de situations relationnelles vécues en classe et autour de la classe en vue d'une adaptation conséquente aux divers publics scolaires. Les étudiants-enseignants sont amenés à développer des habiletés communicationnelles en relation avec des situations complexes (hétérogénéités diverses) ainsi qu'à se positionner dans le système éducatif en général et à étayer leur propre conception éducative. Les aspects suivants sont abordés :

- gérer la classe et la diversité des élèves
varier les situations d'apprentissage pour atteindre un même objectif
gérer des modalités pédagogiques différentes en fonction de la diversité des apprentissages
tirer parti de la diversité des élèves
- maîtriser la relation pédagogique
reconnaître et assumer l'asymétrie de la relation éducative
élaborer, faire comprendre et faire respecter un système de règles
observer et situer les élèves dans une dynamique de progrès, ajuster les décisions en fonction des réactions constatées
- situer son action dans celle d'une équipe et d'un système éducatif
travailler en équipe à l'élaboration et à la mise en œuvre du curriculum
collaborer avec les intervenants des structures spécialisées

Module 3 : Identité et savoir-faire professionnels (15 ECTS)

Le module « identité et savoir-faire professionnels » a une forte visée professionnalisante. Il porte délibérément sur les liens que les stagiaires tissent progressivement entre les savoirs et la pratique d'enseignement. Les démarches mises en place et les problématiques abordées dans ce module sont spécifiques à cette interface. Les stagiaires sont ainsi amenés à élaborer, formuler et soutenir une identité professionnelle propre à partir de leur rôle d'enseignant. Sont travaillés les aspects suivants :

- éthique professionnelle
 - éthique et équité pédagogiques
 - éthique et responsabilité professionnelle
- connaissance du terrain
 - situer les ressources et les contraintes du système scolaire
 - en connaître les règles explicites et implicites
- développement professionnel
 - avoir réfléchi sur les raisons de son choix professionnel
 - se mettre dans la perspective d'un développement professionnel permanent
 - collaborer avec des collègues dans une logique de professionnalisation

Module 4 : Démarche scientifique et attitude de recherche (12 ECTS)

Le module « démarche scientifique et attitude de recherche » est en lien direct avec le mémoire de master. C'est pourquoi il a non seulement une visée de formation, mais également une visée pragmatique d'accompagnement et de suivi des travaux de recherche. Il vise prioritairement à développer chez les étudiants-enseignants une attitude de recherche, c'est à dire une remise en question régulière de leurs connaissances, de leurs pratiques et une actualisation de celles-ci. Secondairement, il vise à développer des compétences de recherche ainsi qu'une attitude interrogative au sujet des savoirs enseignés. Plus précisément, il cherche à développer :

- des compétences de recherche liées au travail de master
 - élaborer une problématique, poser une hypothèse et son opérationnalisation
 - prélever, traiter et analyser des données
 - communiquer le produit de la recherche
- une attitude « de recherche » dans la pratique d'enseignement
 - privilégier l'activité questionnante et l'ouverture à des solutions nouvelles plutôt qu'une approche dogmatique de la pratique
 - être capable d'appliquer une systématique dans la recherche de solutions
 - faire appel à l'initiative personnelle pour le développement des pratiques

Mémoire de master (30 ECTS)

Principe

Le mémoire de master s'effectue dès le 1^{er} semestre et se poursuit jusqu'à la fin du cursus. Il doit témoigner de la capacité à approfondir une thématique en lien avec la pratique de l'enseignement et à produire du savoir selon des principes et critères scientifiques. Il consiste à élaborer une problématique et à réaliser un **projet de recherche** sous la supervision d'un-e directeur/trice de recherche. La réalisation du travail, la rédaction et la soutenance du travail de master équivalent à 30 ECTS, dont 10 ECTS sont en lien direct avec le stage M1 et 5 ECTS avec le stage M2. Les dispositions générales concernant la réalisation et la soutenance du mémoire de master sont régies par le Règlement pour l'obtention du Master de la Faculté des Lettres de l'Université de Fribourg (art.23 à art.31).

Contenu du travail et choix du sujet

L'attribution d'un thème de mémoire de master ainsi que l'élaboration d'un canevas de recherche ont lieu dans le courant du 1^{er} semestre de formation.

La réalisation du mémoire de master consiste en la rédaction d'un document qui situe le problème ; élabore la synthèse de la recherche bibliographique sur le thème ; énonce les objectifs et/ou les hypothèses du travail ; définit le contexte ou le cadre théorique/conceptuel ; décrit les instruments utilisés et toutes les étapes de la réalisation de la recherche ; présente et analyse les différentes données recueillies ; interprète les résultats en regard de la problématique, des objectifs et du contexte ou du cadre théorique/conceptuel.

Informations concernant les stages

Contexte et place des stages dans la formation

L'établissement scolaire est un lieu de formation incontournable pour toute personne se destinant à l'enseignement. Les stages constituent un choix pédagogique permettant à l'étudiant aussi bien un contact direct avec la pratique comme source de connaissances et moyen de formation que la découverte des réalités du métier d'enseignant et l'accumulation des premiers éléments d'une expérience professionnelle en situation.

Description détaillée des stages dans la formation

Dans la voie Master of Arts en sciences de l'éducation pour l'enseignement au secondaire I, plus d'un tiers de la formation est prévue en situation réelle dans les écoles du CO pour une pratique d'enseignement, d'abord en suivi, puis en responsabilité.

Les unités de stages (UE de stage) en suivi, puis en emploi, dans la voie Master ne constituent pas des parties isolées d'un tout ou des pièces détachables du reste du programme de formation. En ce sens, ces UE de stage participent conjointement avec les autres unités des modules à la poursuite des objectifs généraux et plus particulièrement à la construction de ressources particulières pour exercer la profession d'enseignant.

Stages de Master 1

En première année de Master (semestre 1 et 2) les UE de stage se répartissent de la façon suivante :

- 8 ECTS (60 périodes) **en responsabilité partagée - M1**, à répartir en fonction du nombre de disciplines, avec exploitation dans le module 1 (6 ECTS) et dans le module 3 (2 ECTS) ;
- 4 ECTS (30 périodes) **en responsabilité partagée - M1 dans des situations scolaires difficiles et/ou particulières**, à choix dans une ou plusieurs disciplines – en concertation avec les enseignants-formateurs (EF) – articulé avec les autres UE pour moitié dans le module 2 et pour moitié dans le module 3 ;
- 2 ECTS (60 heures) **en responsabilité partagée - M1, activités scolaires « hors cours »** inclus dans le module 2 et le module 3.

Le stage de Master 1 se déroule tout au long de l'année scolaire pour permettre une véritable immersion. Il débute **le 1^{er} lundi du mois d'octobre** et se poursuit jusqu'à **la fin de l'année scolaire**. **L'étudiant prend contact avec la Direction** de l'école concernée entre le début de la rentrée universitaire et le commencement du stage. Lors de la première semaine du semestre d'automne, le stagiaire rencontre ses EF.

Le stagiaire et l'équipe pédagogique en charge des stagiaires conviennent de **l'extension des différentes périodes d'enseignement** : plusieurs périodes d'enseignement hebdomadaire sur quelques semaines ou moins de périodes d'enseignement sur un plus long terme et cela pour chaque discipline. Ils conviennent également des **objectifs de formation personnels** sur la base du référentiel de compétences de la formation (voir pp. 13-16) qui seront poursuivis par le stagiaire. Ces modalités figureront dans le rapport d'évaluation de stage.

Récapitulatif (stages Master 1)				
Modules 1 et 3	Stage en responsabilité partagée - M1 <ul style="list-style-type: none"> • bilan de formation : rapport • constitution d'un portfolio professionnel 	Pratique d'enseignement en continu dans la/les classe(s) des enseignant-e-s-formateurs/trices, depuis le premier lundi du mois d'octobre à la fin de l'année scolaire Exploitation dans les modules 1 et 3	Total de 60 périodes d'enseignement dans les CO soit environ 2 périodes hebdomadaires équivalant à 240 heures de travail pour l'étudiant (préparation, mise en œuvre, évaluation, bilan, réalisation des « traces »)	8 ECTS
Modules 2 et 3	Stage en responsabilité partagée - M1 dans des situations difficiles et/ou particulières	Pratique d'enseignement (classes particulières, élèves en difficulté, etc.) En lien direct avec le cours-séminaire « Gestion de classe », Exploitation dans les modules 2 et 3	Total de 30 périodes d'enseignement dans les CO soit environ 1 période hebdomadaire équivalant à 120 heures de travail (préparation, mise en œuvre, évaluation, bilan, réalisation des « traces »)	4 ECTS
	Stage en responsabilité partagée - M1, activités scolaires « hors cours »	Accompagnement des élèves tels que semaine sportive, semaine thématique, devoirs surveillés, réunions de parents, activités à options, etc. Exploitation dans les modules 2 et 3	Total d'environ 60 heures de travail avec un rapport écrit. Depuis 2012, une partie de ce stage a lieu dans les centres de formation labélisés Swiss Olympic.	2 ECTS
Module 4	Travail pratique en lien avec le mémoire de master	Pratique d'enseignement servant de base empirique pour le mémoire de master		9 ECTS

Stages de Master 2 (sera fait au SA22)

En deuxième année de master (semestre 3) les UE de stage se répartissent de la façon suivante :

- **8 ECTS en responsabilité et/ou en emploi - M2 et constitution d'un portfolio professionnel** avec exploitation pour 2 ECTS dans le module 1 (connaissances didactiques disciplinaires et interdisciplinaires) et 6 ECTS dans le module 3 (identité et savoir-faire professionnels).

Pour le stage de Master 2, deux modalités sont envisagées. Dans le premier cas, l'étudiant est engagé dans un CO comme titulaire d'un poste d'enseignement (jusqu'à hauteur de 50%, minimum 20%) dans ses disciplines de formation. Un tutorat est mis en place **depuis la rentrée d'août** (y compris les préparatifs de rentrée) **au début des vacances de Noël**. Le stagiaire **enseigne donc dans sa propre classe**, mais est accompagné par un EF du CO où il enseigne et ce pendant l'équivalent de 3-4 périodes d'enseignement (total **54 périodes** d'enseignement).

Dans le second cas, l'étudiant n'a pas de poste d'enseignement. Un stage en suivi est mis en place de la **rentrée d'août** (y compris les préparatifs de rentrée) **aux vacances de Noël**. Le stagiaire **enseigne dans la/les classe-s de son/ses EF** l'équivalent de 3-4 périodes hebdomadaires (total de **54 périodes** d'enseignement).

Récapitulatif (stages Master 2)				
Module 1 et 3	Stage en responsabilité et/ou stage en emploi - M2 et constitution d'un portfolio professionnel <ul style="list-style-type: none"> • bilan de formation : rapport • constitution d'un portfolio professionnel 	En emploi : pratique d'enseignement avec tutorat, depuis la rentrée d'août à décembre Sans poste : pratique d'enseignement en responsabilité avec le(s) enseignant-e-s-formateurs/trices depuis la rentrée d'août (y compris les préparatifs de la rentrée) à décembre Exploitation dans les modules 1 et 3	Total de 54 périodes d'enseignement dans les CO En emploi : 3-4 périodes d'enseignement hebdomadaire dans la/les propre(s) classe(s) du stagiaire Sans poste : 3-4 périodes d'enseignement hebdomadaire dans la/les classe(s) des enseignant-e-s-formateurs/trices équivalant à 240 heures de travail (préparation, mise en œuvre, évaluation, bilan, réalisation des « traces »)	8 ECTS
Module 4	Travail pratique en lien avec le mémoire de master	Pratique d'enseignement servant de base empirique pour le mémoire de master		6 ECTS

Mode d'équivalence ECTS/périodes d'enseignement

Il est difficile d'estimer le temps de travail équivalent à une période de cours donné, surtout pour un stagiaire qui débute dans l'enseignement. En première approximation 1 période d'enseignement (45') au CO demande 4 heures de travail à l'étudiant. Ces heures de travail comprennent :

- La préparation de la période d'enseignement
- La mise en œuvre de l'enseignement
- L'évaluation qui suit l'enseignement
- Le bilan, entretien
- La réalisation d'un portfolio et d'un rapport de stage

On convient donc de l'équivalence suivante :

1 ECTS (30 heures de travail) équivaut à
7.5 périodes d'enseignement dans les CO.

Toutes les informations ainsi que les canevas pour la confection du rapport de stages se trouvent en permanence mis à jour sur le site internet du CERF (Formation / Master / Stages) :
www.unifr.ch/cerf



Le Master DAES I : une formation à plein temps

présence obligatoire aux cours

investissement conséquent pour les stages

examens et travaux à rendre durant l'intersemestre

mémoire de master à avancer en parallèle

Rapport d'évaluation

Fonction et but

Le rapport d'évaluation est destiné essentiellement à « faire le point » sur les progrès, les acquis et les besoins du stagiaire (évaluation formative). Mais c'est aussi sur la base d'un avis explicite et commenté sur les compétences professionnelles de l'étudiant que les UE de stages sont désignées comme acquises ou non (évaluation certificative) par les enseignants-formateurs ou, selon les établissements, par l'équipe pédagogique en place. La décision est ensuite transmise à la formation des enseignants (CERF).

Le rapport d'évaluation est un document écrit. Il poursuit trois buts principaux : analyser le parcours de formation du stagiaire, dresser le bilan de ce qui a été appris et désigner les compétences qui restent encore à acquérir et les moyens d'y parvenir dans la phase ultérieure (2ème année de stage). Les personnes en charge du stagiaire et le stagiaire lui-même participent à son élaboration.

Contenu

Compte tenu de la variété des possibilités, des situations et des contraintes inhérentes à chaque établissement, le canevas proposé pour la constitution du rapport d'évaluation n'est pas applicable à toute situation de stage. Pour jouer pleinement son rôle de soutien à la démarche de stage, il demande à être utilisé avec souplesse et sens critique. En quelque sorte, il se veut plus un « recueil de suggestions » perfectible, demandant à être enrichi et parachevé à l'envie selon les besoins et les goûts de chacun amené à en faire usage.

Le rapport d'évaluation est articulé en cinq parties : une partie descriptive, une partie de bilan de compétences, une partie prospective, une partie décisionnelle et des informations de suivi.

Ces différentes parties sont généralement élaborées conjointement par l'ensemble des enseignants-formateurs **ET** le stagiaire. Pour chaque partie, des sous-parties par disciplines peuvent éventuellement être rédigées individuellement par les différentes personnes qui accompagnent le stagiaire. Un seul et unique document doit être remis au CERF.

Retour

Le rapport d'évaluation (sous format papier et en un seul document par stagiaire) est à transmettre au CERF à la fin de la période de stage, mais au plus tard le **lundi 11 juillet 2022** par courrier postal (ou par courriel, avec signatures valides par courriel de chaque EF) à l'adresse suivante :

Université de Fribourg CERF Pascale Spicher Rue P.-A. Faucigny 2 1700 FRIBOURG
--

1. PARTIE DESCRIPTIVE

Partie descriptive et d'appréciation de l'expérience de stage élaborée par le stagiaire fournissant :

- a. une description des contextes de la situation de stage :
 - présentation du lieu de stage, des enseignants-formateurs, des types de classe, du contrat pédagogique, des objectifs de formation personnels, de la planification prévue ;
- b. un compte-rendu des activités réalisées par le stagiaire :
 - répartition du temps de travail en fonction des disciplines, des degrés et niveaux scolaires, des « types de stage » (en suivi, dans des situations scolaires difficiles, d'activités scolaires hors-cours), nature de l'encadrement, progression dans la prise en charge ;
- c. un regard critique sur la période de stage dans le but de favoriser le questionnement ainsi que la mise à distance par rapport à des situations vécues :
 - vécu de l'étudiant tel que la conception de l'enseignement, la place occupée en tant que stagiaire dans l'école et dans la dynamique de l'équipe enseignante ;
 - aspects du travail en termes d'évolutions, de facilités éprouvées, de difficultés rencontrées, de difficultés maîtrisées, de lacunes identifiées, de liens effectués ou non, entre théorie et pratique ;
 - bilan intermédiaire dressé à la fin de cette première année.

2. PARTIE BILAN DE COMPETENCES

Cette seconde partie du rapport d'évaluation est rédigée par l'enseignant-formateur ou l'équipe pédagogique. Un référentiel de compétences est proposé en annexe I, il peut servir de fil rouge pour cette partie.

3. PARTIE PROSPECTIVE

Les questionnements issus de la première période de formation pratique, une ébauche d'objectifs de formation pour la prochaine période de formation ainsi que les moyens et les conditions de progression pour y parvenir trouvent leur place dans cette partie du rapport d'évaluation. Rédigée conjointement par l'enseignant-formateur (ou l'équipe pédagogique) et le stagiaire, mais à usage exclusif de ce dernier, elle sera utilisée par l'étudiant sur son prochain lieu de stage.

Les aspects, composantes et compétences que l'étudiant doit encore consolider ou construire durant son stage de deuxième année seront décrits et commentés.

4. PARTIE DECISIONNELLE

Dans cette partie il s'agit, d'une part de rédiger un texte descriptif permettant d'établir un portrait global du stagiaire et d'autre part, de se prononcer sur l'acquisition ou non des UE des stages. Cette partie finale du rapport d'évaluation relève essentiellement de la responsabilité des enseignants-formateurs.

Les aspects servant à établir le portrait global du stagiaire peuvent porter sur l'intégration dans l'établissement, la communication avec les partenaires de l'éducation, la planification de l'enseignement, la conduite de la classe, la pratique réflexive.

Les stages ne peuvent pas être acquis ou non acquis par discipline mais uniquement dans leur globalité.

Le bilan de compétences et le portrait global de		
(nom et prénom du/de la stagiaire) nous permettent de proposer la décision suivante :		
Stage en responsabilité partagée (8 crédits ECTS) L24.00418 / L24.00131	<input type="checkbox"/> Acquis	<input type="checkbox"/> Non-acquis
Stage en responsabilité partagée, situations scolaires particulières et/ou difficiles (4 crédits ECTS) L24.00046 / L24.00405	<input type="checkbox"/> Acquis	<input type="checkbox"/> Non-acquis
Stage en responsabilité partagée, activités scolaires hors cours (2 crédits ECTS) L24.00403 / L24.00048	<input type="checkbox"/> Acquis	<input type="checkbox"/> Non-acquis

+ signatures des enseignants-formateur
et du stagiaire

5. INFORMATIONS DE SUIVI

Cette partie facultative mais fortement appréciée par les EF des stages M2, remplie par les enseignants-formateurs, est la seule partie du rapport qui sera transmise aux enseignants-formateurs du stage de Master 2. L'objectif est de permettre un meilleur suivi du stagiaire. Ainsi, sont attendues ici d'éventuelles informations concernant des aspects à prendre en compte pour la suite de l'encadrement tels que des compétences particulières du stagiaire, des difficultés voire des éléments travaillés au Master 1 sur lesquels un suivi ultérieur serait souhaitable.

Référentiel de compétences de la formation DAES I

(B = Bachelor ; M1 = 1^{ère} année Master ; M2 = 2^{ème} année Master ; S = Stage, C = Cours au CERF)

La profession d'enseignant-e ne se limite pas à la réalité d'une ou de plusieurs classes, mais s'étend à la vie de l'institution dans laquelle il s'insère. Ce référentiel présente une description de la future activité professionnelle des stagiaires dans une perspective complexe et évolutive. Il est fondé sur une analyse rationnelle de l'action (préparation, mise en œuvre, évaluation) ; celle-là est intégrée dans une logique institutionnelle et prend appui sur les pôles didactiques et relationnels, conçus comme une ressource. Il est régulièrement actualisé.

X = acquis

○ = en voie d'acquisition

Il est évident qu'en stage M2, l'ensemble des compétences et objectifs devraient être abordés et consolidés, sans que l'on ne puisse parler de maîtrise, car une compétence est toujours en développement.

Pour évaluer si une compétence est en voie d'acquisition, les quatre éléments suivants sont des indicateurs :

- 1) la prise de conscience par l'étudiant-e de son niveau actuel ;
- 2) sa capacité à prendre en compte jusque-là les remarques qui lui ont été adressées (en lien avec la compétence en question) ;
- 3) la progression visible dans la durée ;
- 4) le niveau effectivement atteint au moment de l'évaluation.

DOMAINE INSTITUTIONNEL	B	M1		M2		OBJECTIFS
	s/c	S	C	S	C	
	○	○	X	X		Comprendre la vie de l'école et y participer (réunions, journées, etc.)
				X		Participer à la rentrée scolaire
	X	X	X	X	X	Respecter les délais dans l'accomplissement des obligations liées à la charge (notes, restitution des travaux)
	○	○	○	X	X	S'approprier et mettre en œuvre les valeurs déontologiques de la fonction
		X	X	X	X	Utiliser judicieusement le cadre légal, réglementaire et déontologique régissant sa fonction
		○	○	X	X	Légitimer ses décisions relativement à l'apprentissage et à l'éducation des élèves
		○	○	X	X	Agir de manière responsable auprès des élèves pour que l'on puisse, sans réserve, se voir confier des classes
	X	X	X	X	X	Respecter les aspects confidentiels de sa fonction
	○	○	○	X	X	Mettre en œuvre et appliquer les processus d'intégration

DOMAINE DIDACTIQUE	B	M1		M2		OBJECTIFS	
	s/c	S	C	S	C		
	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	X	X			Planifier une leçon/séquence d'enseignement (court, moyen et long terme)
	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	X			Transposer les savoirs en situation d'enseignement (différents types de classe, dans la diversité et l'hétérogénéité des élèves)
		<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	X			Problématiser les situations et les contenus
		X	<input type="radio"/>	X			Identifier les notions et les concepts essentiels
	<input type="radio"/>	X	X	X			Formuler des objectifs d'apprentissage adaptés au plan d'étude ou au programme
	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	X	X			Identifier des obstacles potentiels en fonction des matières, des objectifs et de l'hétérogénéité
		<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	X			Inclure les obstacles prévus dans l'organisation de l'enseignement
	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	X	X			Varié les techniques d'enseignement et les niveaux taxonomiques des activités projetées
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	X	X		Mettre en œuvre des modalités de travail variées, en lien avec les objectifs et la diversité des situations	
X	X	X	X	X		Insérer dans son enseignement, de façon pertinente et critique, les médias et les technologies de l'information et de la communication	
	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	X			Mettre en œuvre une leçon/séquence d'enseignement	
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	X	X			Concevoir et mettre en œuvre des dispositifs visant à faire apprendre aux élèves une connaissance, un savoir-faire, une compétence	
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	X	X			Formuler des consignes	
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	X	X			Gérer une mise en commun	
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	X	X			Elaborer une synthèse après un travail en groupes	
	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	X			Mettre en œuvre un enseignement favorisant le développement de capacités transversales chez les élèves	
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	X	X		Exploiter les supports de cours existants, les modifier ou en créer au besoin	

	B s/c	M1		M2		OBJECTIFS	
		S	C	S	C		
DOMAINE PEDAGOGIQUE	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	X		Guider les élèves, par des interventions appropriées, dans les activités d'apprentissage	
	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	X	X	Identifier, puis gérer l'hétérogénéité des élèves dans leurs apprentissages	
	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	X		Choisir des démarches qui favorisent l'engagement de tous les élèves	
			<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	X		Evaluer les apprentissages
			<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	X		Différencier les types d'évaluation (formative ou sommative principalement) et les fonctions de l'évaluation (<i>pour l'apprentissage - de l'apprentissage - comme apprentissage</i>)
	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	X	X			Dresser un bilan des acquis des élèves afin de porter un jugement sur les acquisitions faites et encore à faire en lien avec les plans d'études et les objectifs
			X	X			Elaborer des outils d'évaluation en référence aux objectifs
		<input type="radio"/>	X	X			Fixer et communiquer clairement les exigences attendues aux élèves
		<input type="radio"/>	X	X			Communiquer à l'élève des feedback personnalisés et proposer des moyens de remédiations
		<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	X			Adapter son enseignement (remédiation, régulation, gestion de l'hétérogénéité, ...) en fonction des informations recueillies
			<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	X		Collaborer avec les collègues à la préparation de matériel d'évaluation
	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	X	X	X		Répondre de ses actions et de ses choix pédagogiques avec une posture réflexive
	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	X	X		Montrer une cohérence dans son action pédagogique
	<input type="radio"/>	X	X	X	X		Faire preuve de transparence
	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	X	X		Etre capable d'expliciter ses choix en fournissant des arguments fondés

	B s/c	M1		M2		OBJECTIFS
		S	C	S	C	
DOMAINE SOCIAL		<input type="radio"/>	X	X		Mettre en place et maintenir des routines permettant un déroulement efficace des activités usuelles
		<input type="radio"/>	X	X		Définir et mettre en œuvre des règles de vie et veiller à leur respect, en conformité avec les règlements de l'école
	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	X	X	Développer des méthodes de travail propre à favoriser le respect de la diversité et de l'hétérogénéité de la classe
		X		X		Connaître les modalités du système de discipline propres à l'école
		<input type="radio"/>	X	X		Situer son rôle par rapport à celui d'autres intervenant·e-s internes ou externes
		<input type="radio"/>	X	X	X	Identifier ses compétences propres dans la gestion des classes ainsi que les compétences des autres intervenant·e-s
		<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	X		Apporter la contribution aux actions éducatives communes en suggérant des pistes d'amélioration
	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	X	X	Etablir une relation de confiance avec les collègues
		<input type="radio"/>		X		Etablir une relation de confiance avec les parents

DOMAINE PROFESSIONNEL	B	M1		M2		OBJECTIFS
		S/C	S	C	S	
	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	X	X	X	Mettre et tenir à jour ses connaissances des matières enseignées
	<input type="radio"/>		X	X	X	Se tenir informé de l'évolution de la discipline
	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	X	X	X	Produire ou trouver des moyens d'enseignement, des sources
	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	X		Créer des liens entre les différents domaines abordés dans sa discipline
	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	X	X	Repérer, comprendre et choisir d'utiliser des ressources pertinentes (littérature, réseaux, banques de données, etc.)
	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>		X	X	Prendre en compte les enjeux et les défis en lien avec le développement du numérique dans le cadre scolaire
	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	X	X	Utiliser à bon escient les technologies numériques pour favoriser l'apprentissage des élèves dans ses disciplines d'enseignement
	<input type="radio"/>			X	X	Utiliser les outils numériques en vigueur pour le travail collaboratif et l'administration scolaire
<input type="radio"/>	Porter un regard sur sa propre évolution					
	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	Etablir un bilan de compétences et envisager une formation continue à moyen et à long terme	
	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	Identifier ses propres ressources relativement aux exigences du contexte institutionnel	

DOMAINE CHERCHEUR	B	M1		M2		OBJECTIFS
		S/C	S	C	S	
	<input type="radio"/>		X	X	X	Utiliser des démarches et des outils scientifiquement fondés
			X	<input type="radio"/>	X	Mettre sur pied des démarches de recherche pertinentes et valides, notamment dans la réalisation du mémoire de master
		<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	X	X	Envisager l'analyse des difficultés rencontrées sur le terrain avec du recul et une certaine objectivité
		<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	Adopter une posture de chercheur/se
			<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	X	Problématiser une situation particulière ou routinière en vue de l'analyser
		<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	X	Poser un regard de chercheur/se, en se référant à des outils d'analyse et des ressources scientifiques, sur les situations vécues
		<input type="radio"/>	X	X	X	Rechercher et utiliser les savoirs publiés
		<input type="radio"/>	X	<input type="radio"/>	X	Mettre en lien et porter un regard critique sur des paradigmes, des modèles ou des résultats de recherche divergents
	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	X		Faire des choix dans sa pratique enseignante sur la base du contenu des publications scientifiques	
	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	X	X	Etablir une planification de recherches en lien avec sa pratique d'enseignement	

Coordonnées

Université de Fribourg
CERF
Rue Faucigny 2
1700 Fribourg

Secrétariat

Monique Castella
✉ monique.castella@unifr.ch ☎ 026 300 76 00

Fanny Grivel
✉ fanny.grivel@unifr.ch ☎ 026 300 76 01

Responsables

Philippe Genoud, responsable de la formation DAES I
✉ philippe.genoud@unifr.ch ☎ 026 300 76 24

Roland Pillonel, directeur opérationnel du CERF
✉ roland.pillonel@unifr.ch ☎ 026 300 76 12

Pascale Spicher, responsable des stages
✉ pascale.spicher@unifr.ch ☎ 026 300 76 04

Responsables des unités d'enseignement

Dorothee Ayer
✉ dorothee.ayer@unifr.ch ☎ 026 300 76 02

Jean-Louis Berger
✉ jean-louis.berger@unifr.ch ☎ 026 300 75 42

Lionel Alvarez
✉ lionel.alvarez@unifr.ch

Didacticien-ne-s de discipline

Activités créatrices : Anja Küttel
✉ kuettelan@edufr.ch

Allemand langue étrangère : Aude Roux
✉ aude.roux@edufr.ch

Anglais : Lea Suter
✉ lea.suter@unifr.ch

Arts visuels : Catherine Liechti
✉ liehtic@edufr.ch

Economie familiale : Véronique Gumy Galley et
Anne Savary
✉ veronique.gumygalley@edufr.ch /
anne.savary@edufr.ch

Education Musicale : Sarah Chardonnens Lehmann
✉ ChardonnensLehmS@edufr.ch

Français langue étrangère : Daniel Jungo
✉ jungodaniel@ostafers.ch

Français langue maternelle : Sylvie Jeanneret
✉ sylvie.jeanneret@unifr.ch

Tania Ogay
✉ tania.ogay@unifr.ch ☎ 026 300 75 39

Gonzague Yerly
✉ gonzague.yerly@unifr.ch ☎ 026 300 76 09

Géographie / Histoire : Patrick Minder
✉ minderp@edufr.ch

Informatique : Brice Canvel
✉ brice.canvel@unifr.ch

Italien langue étrangère : Ennio Zala
✉ ennio.zala@unifr.ch

Latin et Grec : Gisela Meyer-Stussi
✉ meyerstuessi@bluewin.ch

Mathématiques : Roland Pillonel
✉ roland.pillonel@unifr.ch

Religions et cultures : Pierre-Alain Chervet
✉ pierre-alain.chervet@unifr.ch

Sciences naturelles : Marie-Pierre Chevron
✉ marie-pierre.chevron@unifr.ch

Sport : Damien Porchet
✉ d.porchet@co-sarineouest.ch

	08-09	09-10	10-11	11-12	12-13	13-14	14-15	15-16	16-17	17-18	18-19
LU	Didactique Sport D. Porchet	Didactique Histoire P. Minder						Didactique Français langue étrangère D. Jungo		Didactique Mathématiques R. Pillonel [jusqu'à 19.30]	
	Didactique Economie familiale A. Savary & V. Gumy Galley	Didactique Italien langue étrangère E. Zala	Didactique Italien langue maternelle M. Frapolli								
MA	Psycho-pédagogie de l'adolescence [SP] J.-L. Berger	Initiation à la recherche en éducation Ph. Genoud				ACT & ARM [SA] P. Spicher				Didactique Activités créatrices A. Küttel	
						Gestion de classe Ph. Genoud					
ME	Didactique Education musicale [SA] S. Chardonens									Didactique Français langue maternelle S. Jeanneret	
	Didactique Informatique B. Cavel										
JE	Didactique Arts visuels C. Liechti					Séminaire accomp. du mémoire [SA] Ph. Genoud / E. Waroux / A. Mabilon	Didactique générale – Master [SA] G. Kappeler / Ph. Genoud	Colloque de recherche 1 [SA] Z. Albisetti			
	Didactique Allemand langue étrangère A. Roux					Analyse de pratiques I [SP] D. Ayer	Epistémologie des savoirs scolaires [SP] NN	Expertise et éval. pédagogique [SP] P. Spicher			
VE	Didactique Géographie P. Minder					Didactique Sciences naturelles M.-P. Chevron		Didactique Anglais L. Suter			
	Didactique Education musicale [SP] S. Chardonens					Didactique Religions et cultures P.-A. Chervet					
	Didactique Latin / Didactique Grec G. Meyer Stüssi										

- Stage en responsabilité partagée - M1
- Stage en responsabilité partagée, situations scolaires particulières et/ou difficiles - M1
- Stage en responsabilité partagée, activités scolaires hors cours - M1

Sém. accompagnement
du mémoire
Ph. Genoud

Séance bloc
ME 22.09.21
08.30-12.00 + 13.30-16.00

- Légende**
- Cours concernant tous les étudiant-e-s
 - Didactiques spécifiques